Du

vendredi vendredi

août

au

dimanche

pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94)

Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

27 août 2006 (Rayer la mention inutile)

organisées

par Formation et citoyenneté

et

Alternatifs

L'agrément de Formation et citoyennete

Du

25 25

août au samedi 26 août 2006 ou

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élu-e constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation & Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour les deux ou trois journées: Elu-e-s et agents territoriaux des communes de :

	2 jours	3 jours
– moins de 1000 habitants	340 €	400 €
– de 1000 à 5000	440 €	530 €
– de 5000 à 10000	540 €	640 €
– de 10000 à 30000	640 €	750 €
– de 30000 à 50000	720 €	850 €
– de 50000 à 75000	780 €	950 €
– de 75000 à 100000	840 €	1050 €
– plus de 100000	900 €	1200 €

Conseillers Généraux et Régionaux 900 € 1200 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, de déjeuners et de dîners. L'hébergement (60 euros / nuit) est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.



Siège administratif 21 ter, rue Voltaire - 75011 PARIS Tél: 01 43 79 09 23 - Fax: 01 43 79 32 09 E-mail: contact@formationcitoyennete.org Web: www.formationcitoyennete.org

et Les Alternatifs

> 40, rue de Malte - 75011 PARIS Tél : 01 43 57 44 80 - Fax : 01 43 57 64 50 E-mail : alternatifs@wanadoo.fr

vous proposent un module de deux ou trois iournées d'études et de réflexion sur le thème:

Face au travail et à la précarité, quelles nouvelles solidarités ?

Du vendredi 25 août 10h00 au samedi 26 août 19h00

ou

Du vendredi 25 août 10h00 au dimanche 27 août 17h30

au
Centre polyvalent sportif et culturel
du MOUZON
Rue du Général De Gaulle
32000 Auch

Face à la précarité, quelles nouvelles solidarités? Journées animées par Roland Mérieux.

Vend	redi 25 août 2006		
	Accueil. A quoi sert le travail ? par Philippe ZARIFIAN (économiste). Questions-débats.		
12h30	Déjeuner.		
14h30	Questions-débat.		
I5h30 I6h30	La Sécurité Sociale Professionnelle : Nouveau Statut du Salarié, présentation du dispositif, par Jean-Pierre COTTON (syndicaliste), Laurent GARROUSTE (juriste du droit du travail, Fondation Copernic), Bernard GUIBERT (économiste, ancien responsable de la commission économique des Verts.). Questions-débats.		
19h30	Dîner.		
Same	di 26 août 2006		
9h30 10h15	Le Revenu d'Existence Universel. Quels impacts sur l'organisation sociale (dont les discriminations) et économique. Quels financements ? Par Evelyne PERRIN (Agir contr le chômage), Jean ZIN (philosophe).		
12h30	Déjeuner.		
14h30 15h15	Identités de classes, identités sociales, par Frédéric LEBARON (sociologue, président de Raison d'agir). Questions-débats.		
16h30 17h15	Reprise d'entreprises, enjeu pour les salariés, pour la société et pour changer le travail, par Benoît BORRITS (économiste, membre du consei scientifique d'Attac), Gérald RYSER (Vice-président de l'Union Régional des Scop, membre du Conseil Economique et Social d'Ile-de-France). Questions-débats.		
19h30	Dîner.		
Dima	nche 27 août 2006		
9h30	Travail et Santé, par deux médecins du travail du collectif de Bourg en Bresse, Serge VOLKOFF (Directeur du Créapt), et Jean-Pierre BATAILLE (ancien président de Plus jamais ça, ici ou ailleurs, Association constituée suite à la catastrophe d'AZF à Toulouse).		
10h15	Atelier I : Reconversion des salariés employés dans des entreprises à risque. Atelier 2 : La santé mentale, quels rythmes de travail ? La productivité peut-elle être un atout ? Les situations discriminantes, productrices de stress et maladies diverses ? Atelier 3 : Santé et environnement.		
12h30	Déjeuner.		
14h30	L'économie sociale et solidaire, une autre forme de travail, « d'activité »? Ces nouvelles formes d'activité peuvent elles changer le tryptique infernal: Travailler pour obtenir un salaire dont l'acte de consommation est la finalité, par Roger WINTERHALTER (président de la Maison des		
15h15	citoyens du Monde de Mulhouse), Jean-Philippe MILESY (président de Résol, rencontres sociales). Questions-débats.		

Formation et Citoyenneté 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris

